

# **PHARMASIMPLE : L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE CONVOQUEE POUR LE 11 JANVIER 2022 NE POURRA SE TENIR, LE QUORUM DE PRESENCE DE 50% N'ETANT PAS ATTEINT. UNE DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE SERA DONC CONVOQUEE DANS LES DELAIS LEGAUX.**

---

Houdeng-Goegnies (Belgique), le 11 janvier 2022, 9h - Pharmasimple (Code ISIN : BE0974302342. Mnémonique: ALPHS), société spécialisée dans la vente en ligne de produits parapharmaceutiques parmi les leaders de son secteur en Europe, annonce que l'assemblée générale extraordinaire (AGE) de ses actionnaires du 11 janvier 2022 ne pourra se tenir, le quorum de présence de 50% n'étant pas atteint sur la base des attestations de blocage de titres déposées dans les délais prévus à cet effet. Une deuxième assemblée générale sera donc convoquée, qui pourra délibérer sur les points de l'ordre du jour, quel que soit le nombre de titres présents ou représentés.

## **Contacts :**

### **Société**

**Michael Willems**  
[michael@pharmasimple.com](mailto:michael@pharmasimple.com)

### **Communication**

**Gilles Broquelet**  
**01 80 81 5001**  
[gbroquelet@capvalue.fr](mailto:gbroquelet@capvalue.fr)

*A propos de Pharmasimple : Pharmasimple, spécialisé dans la vente en ligne de produits parapharmaceutiques, est l'un des principaux acteurs en France. La société propose plus de 120 000 références de produits cosmétiques et dermo-cosmétiques, d'accessoires à vocation médicale et de compléments alimentaires. En 2020, Pharmasimple a réalisé un chiffre d'affaires de 45,2 M€. Le Groupe ambitionne de devenir l'un des leaders de son secteur en Europe. Pharmasimple bénéficie du label « Entreprise innovante » décerné par Bpifrance. Les titres Pharmasimple sont inscrits sur le marché d'Euronext Growth. Code ISIN : BE0974302342. Mnémonique : ALPHS.*